

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE

Numéro SIRET : **21330108800018**

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION CASTILLON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2017

Code INSEE 33108	COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE BUDGET COMMUNAL M14	CA 2017
----------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 020
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	44
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 378 245,00	1 421 120,00	449,82	841,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	926,15	738,00
2	Produit des impositions directes/population	377,98	371,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 065,72	891,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	323,23	273,00
5	Encours de dette/population	152,00	685,00
6	DGF/population	211,03	148,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,61%	48,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,00	91,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	30,33%	31,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,26%	77,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 815 607,81	G 3 218 460,98
	Section d'investissement	B 1 107 821,98	H 653 076,93
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 507 000,00	I (si excédent) 507 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 296 378,26	J (si excédent) 296 378,26
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		4 219 808,05 = A+B+C+D	4 378 537,91 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 815 607,81	= G+I+K 3 725 460,98
	Section d'investissement	= B+D+F 1 404 200,24	= H+J+L 653 076,93
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 219 808,05	= G+H+I+J+K+L 4 378 537,91

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	923 100,00	813 366,52	0,00	0,00	109 733,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 714 500,00	1 695 198,39	0,00	0,00	19 301,61
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	284 400,00	267 192,95	0,00	0,00	17 207,05
Total des dépenses de gestion courante		2 922 000,00	2 775 757,86	0,00	0,00	146 242,14
66	Charges financières	21 320,00	20 891,07	0,00	0,00	428,93
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	329,25	0,00	0,00	1 170,75
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 964 820,00	2 796 978,18	0,00	0,00	167 841,82
023	Virement à la section d'investissement (2)	761 110,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	18 630,00	18 629,63			0,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		779 740,00	18 629,63			761 110,37
TOTAL		3 744 560,00	2 815 607,81	0,00	0,00	928 952,19
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 080,00	28 307,45	0,00	0,00	12 772,55
70	Produits des services, du domaine et ventes div	130 060,00	128 977,35	0,00	0,00	1 082,65
73	Impôts et taxes	1 867 590,00	1 884 711,34	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 062 670,00	979 597,93	0,00	0,00	83 072,07
75	Autres produits de gestion courante	86 930,00	72 119,10	0,00	0,00	14 810,90
Total des recettes de gestion courante		3 188 330,00	3 093 713,17	0,00	0,00	94 616,83
76	Produits financiers	370,00	308,02	0,00	0,00	61,98
77	Produits exceptionnels	48 860,00	124 439,79	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 237 560,00	3 218 460,98	0,00	0,00	19 099,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 237 560,00	3 218 460,98	0,00	0,00	19 099,02
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		507 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	207 488,55	67 740,00	0,00	139 748,55
204	Subventions d'équipement versées	4 478,00	4 477,76	0,00	0,24
21	Immobilisations corporelles	1 585 005,59	861 931,60	0,00	723 073,99
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 796 972,14	934 149,36	0,00	862 822,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 901,75	0,00	0,00	3 901,75
16	Emprunts et dettes assimilées	132 032,00	131 660,62	0,00	371,38
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00			
Total des dépenses financières		155 933,75	131 660,62	0,00	24 273,13
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	80 000,00	42 012,00	0,00	37 988,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 032 905,89	1 107 821,98	0,00	925 083,91
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		2 032 905,89	1 107 821,98	0,00	925 083,91
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		296 378,26			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	961 800,73	272 127,97	0,00	689 672,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		961 800,73	272 127,97	0,00	689 672,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	84 167,00	74 199,91	0,00	9 967,09
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	246 107,42	246 107,42	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	400,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	177 069,00		0,00	
Total des recettes financières		507 743,42	320 307,33	0,00	187 436,09
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	80 000,00	42 012,00	0,00	37 988,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 549 544,15	634 447,30	0,00	915 096,85
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	761 110,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	18 630,00	18 629,63		0,37
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		779 740,00	18 629,63		761 110,37
TOTAL		2 329 284,15	653 076,93	0,00	1 676 207,22
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	813 366,52		813 366,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 695 198,39		1 695 198,39
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	267 192,95		267 192,95
66	Charges financières	20 891,07	0,00	20 891,07
67	Charges exceptionnelles	329,25	0,00	329,25
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	18 629,63	18 629,63
Dépenses de fonctionnement - Total		2 796 978,18	18 629,63	2 815 607,81
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	131 660,62	0,00	131 660,62
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	67 740,00	0,00	67 740,00
204	Subventions d'équipements versés	4 477,76	0,00	4 477,76
21	Immobilisations corporelles (6)	861 931,60	0,00	861 931,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	42 012,00	0,00	42 012,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 107 821,98	0,00	1 107 821,98
Pour information				296 378,26
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 307,45		28 307,45
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	128 977,35		128 977,35
73	Impôts et taxes	1 884 711,34		1 884 711,34
74	Dotations, subventions et participations	979 597,93		979 597,93
75	Autres produits de gestion courante	72 119,10		72 119,10
76	Produits financiers	308,02	0,00	308,02
77	Produits Exceptionnels	124 439,79	0,00	124 439,79
Recettes de fonctionnement - Total		3 218 460,98	0,00	3 218 460,98
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016				507 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	74 199,91	0,00	74 199,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	246 107,42		246 107,42
13	Subventions d'investissement	272 127,97	0,00	272 127,97
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		18 629,63	18 629,63
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	42 012,00	0,00	42 012,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		634 447,30	18 629,63	653 076,93
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE
BUDGET COMMUNAL M14

IV A10.1

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (art R.2313-3 CGCT)
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	bord.	mandat	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amort.	Durée d'amort.
Acquisition à titre onéreux	12	122	Fenetre 168x118 et persienne logement gardien du gymnase	1 270,15		
Acquisition à titre onéreux	12	123	Fourniture et pose d'une porte façade Sud du gymnase	2 538,00		
Acquisition à titre onéreux	12	126	Canisettes "Combi Rouleau" ral 6009	2 112,29		
Acquisition à titre onéreux	12	133	Sono portable Audiophony CR12A-Combo avec 2 micro HF	799,00		
Acquisition à titre onéreux	12	128	Fourniture et pose d'un mat d'éclairage alu et boîte de protection - 123 rue Montaigne	1 690,80		
Acquisition à titre onéreux	12	129	fourniture et pose d'un mat d'éclairage H10m crosse déport 1,5m SHP 250w 117 rue Mont	2 149,20		
Acquisition à titre onéreux	12	130	Fourniture et pose d'un mat d'éclairage 10m SHP 250 watts crosse déport 1,5m 95 rue Mo	2 149,20		
Acquisition à titre onéreux	12	127	Mat d'éclairage et foyer lumineux place Orus	3 897,60		
Acquisition à titre onéreux	12	124	fourniture des main courantes du stade Mirambeau	14 450,10		
Acquisition à titre onéreux	12	132	Panneaux de cloture	653,35		
Acquisition à titre onéreux	12	134	Panneaux d'affichage libre double face H1670x1225 cadre alu 75mm ral 6005 avec bande	9 078,00		
Acquisition à titre onéreux	12	131	fourniture et pose d'un coffret électrique forain pour le panneau électrique pl charles de ga	2 738,80		
Acquisition à titre onéreux	12	135	Vélos, tricycles, trotinettes, tapis de sol, pneus, jeux de cour	899,70		
Acquisition à titre onéreux	12	125	Aménagement paysager de la contre allée nord de l'avenue John Talbot	9 450,00		
Acquisition à titre onéreux	13	136	Ligne de vie sur les nefes nord et sud de l'église St Symphorien	3 823,13		
Acquisition à titre onéreux	37	371	aspirateur Miele 700W avec sacs	170,00		
Acquisition à titre onéreux	37	363	Fourniture et pose d'une poulie au Centre Culturel	1 869,60		
Acquisition à titre onéreux	37	366	Installation d'une ligne électrique au Centre Cult pour le raccordement du panneau d'info	434,40		
Acquisition à titre onéreux	37	361	Installation électrique locaux sous sol hotel de ville	5 908,80		
Acquisition à titre onéreux	37	364	Raccordement téléphonique ascenseur maison des arts	627,96		
Acquisition à titre onéreux	37	369	Deux PC Dell Vostro 14 5468	4 178,40		
Acquisition à titre onéreux	37	367	fourniture d'une borne escamotable	1 294,80		
Acquisition à titre onéreux	37	365	Moteur de volée et équipement de la cloche de l'église St Symphorien	2 966,40		
Acquisition à titre onéreux	37	368	fourniture et mise en service de deux panneaux d'affichage électronique médiaflex evolu	20 568,00		
Acquisition à titre onéreux	37	362	fourniture et pose de radiateurs chauffage central panneaux acier 2481W sur pieds,	756,82		
Acquisition à titre onéreux	37	362	fourniture et pose de radiateurs chauffage central panneaux acier 2481W sur pieds,	1 425,37		
Acquisition à titre onéreux	49	499	voirie BC1 rue bernard Lafond	10 180,92		
Acquisition à titre onéreux	49	498	Voirie BC n°2 carrefour place Orus / rue JJ Rousseau	12 972,90		
Acquisition à titre onéreux	49	502	Trois lave linge Indesit 6kg INLLHIWC61252C	807,00		
Acquisition à titre onéreux	49	494	Raccordement du Rowing Club au réseau des eaux usées	2 160,00		
Acquisition à titre onéreux	49	495	Mo MSAP acompte 1	8 597,60		
Acquisition à titre onéreux	49	500	Panneaux de police "Stationnement interdit aux camping cars", "stationnement réservé PN	2 521,04		
Acquisition à titre onéreux	49	496	Coordination SPS - Maison des Services Au Public	440,00		
Acquisition à titre onéreux	49	497	Bureau de Controle Technique MSAP	1 369,80		
Acquisition à titre onéreux	49	501	Remplacement du disque dur de l'enregistreur - suite rejet mandat 37/37C	804,64		
Acquisition à titre onéreux	49	503	tondeuse à gazon cub cadet wide cut e start	1 924,15		
Acquisition à titre onéreux	49	493	Chauffe eau 300 litres De Dietrich	3 042,08		
Acquisition à titre onéreux	49	492	Modification tuyauteries de chauffage central existantes	8 030,05		
Acquisition à titre onéreux	66	660	Délimitation de propriété 8 rue pétion dossier oksenhendler	1 440,00		
Acquisition à titre onéreux	66	661	Constat et vérification sur travaux de mise en sécurité et soutènement provisoire 8 rue Pét	2 376,00		
Acquisition à titre onéreux	66	663	Travaux de sécurité en urgence 8 rue Pétion 2e situation	12 480,00		
Acquisition à titre onéreux	66	662	Travaux de sécurité en urgence 8 rue Pétion. Dossier Oksenhendler	25 716,00		
Acquisition à titre onéreux	74	712	Fourniture et pose d'un axe motorisé du rideau roulant n°6 du CTM	1 912,80		
Acquisition à titre onéreux	74	715	Voirie BC n°2 carrefour place Orus / rue JJ Rousseau	220,80		
Acquisition à titre onéreux	74	718	installation d'une borne escamotable rue victor hugo	788,40		
Acquisition à titre onéreux	74	735	support téléviseur	50,00		
Acquisition à titre onéreux	74	732	Téléviseur smart tech le322 led 81cm	200,00		
Acquisition à titre onéreux	74	733	Réfrigérateur 2 portes BEKO 228l froid statique	293,00		
Acquisition à titre onéreux	74	734	four encastrable electrolux catalyse multi fonction inox eea344box	308,00		
Acquisition à titre onéreux	74	730	Electroménager hotel de ville: lave vaisselle electrolux ESF5201LOW	346,00		
Acquisition à titre onéreux	74	729	machine à laver Lavante séchante Indesit IWDE7145B 7/5kg salle du rez de chaussée	386,00		
Acquisition à titre onéreux	74	731	Réfrigérateur Hotpoint 341l tout utile froid brassé	399,00		
Acquisition à titre onéreux	74	714	Maitrise d'oeuvre Maison des services au public	2 490,06		
Acquisition à titre onéreux	74	716	Fourniture et pose d'éclairage rue P BERT, sept appliques Paris II avec lanterne Beauregard	5 964,00		
Acquisition à titre onéreux	74	717	abri voute multifonction devant le collège	3 324,00		
Acquisition à titre onéreux	74	719	Renault kangoo essence BH-909-CK	1 468,56		
Acquisition à titre onéreux	74	724	Mobilier du gîte numéro 3: 1 commode Best, 1 chevet Best, 1 clicclac Porto, 6 chaises Linds	915,89		
Acquisition à titre onéreux	74	725	Lampadaire 4 boules, spot nicket mat	83,40		
Acquisition à titre onéreux	74	720	Onduleur Riello SDH1500 1500Va / 1350W	1 176,00		
Acquisition à titre onéreux	74	723	Remplacement du WiFi public de la médiathèque: routeur parefeu zyxel UAG2100 et ext. d	1 362,00		
Acquisition à titre onéreux	74	721	Fujitsu Lifebook A555 15.6", station d'accueil, MS Office 2016 Professionnel Plus - Open Go	1 572,00		
Acquisition à titre onéreux	74	722	Virtualisation du serveur deuxième étape	2 220,00		
Acquisition à titre onéreux	74	728	Mitigeur lavabo Bari et 2 pieds d30 H250 Gris mobilier gites	52,72		
Acquisition à titre onéreux	74	726	Plinthes et accessoires gites municipaux - avoir	152,70		
Acquisition à titre onéreux	74	727	Equipement du gîte municipal n°3: plan de travail béton ciré, crédence, vitrocéramique bel	1 423,00		
Modalités et date d'acquisition	74	736	Tondeuse débroussailluse oreo SH61 et SH71	5 814,00		
Acquisition à titre onéreux	87	878	écran de projection valise 3,05x1,72 16:9 toile avant	909,00		
Acquisition à titre onéreux	87	871	boucle de détection pour le feu tricolore de l'avenue Gambetta	771,36		
Acquisition à titre onéreux	87	872	Refecton du mur de soutènement rue Montesquieu / Chemin de Landry	4 259,52		
Acquisition à titre onéreux	87	870	revêtement bicouche place Charles de Gaulle	2 427,12		
Acquisition à titre onéreux	87	877	20 banc lifetime 183 et 10 tables 183x76 empilables blanches	2 016,00		
Acquisition à titre onéreux	87	873	Lanterne d'éclairage La Pelouse 4 faces équipée SHP 150W	991,20		
Acquisition à titre onéreux	87	875	matériel de pavoiement	273,64		
Acquisition à titre onéreux	87	874	Miroir routier ino et ses accessoires	1 244,90		
Acquisition à titre onéreux	87	879	climatiseur mobile 7000 école maternelle	199,00		
Acquisition à titre onéreux	87	869	Remboursement de l'emprunt pour la caserne: capital	4 477,76		
Acquisition à titre onéreux	87	880	table à laver mal marque tournus avec bonde surverse, dossieret meta	1 020,59		

Modalités et date d'acquisition	bord.	mandat	Désignation du bien	Valeur d'acquisition	Cumul des amort.	Durée d'amort.
Acquisition à titre onéreux	103	1071	panneau circuit cyclo "Lawrence d'Arabie"	584,17		
Acquisition à titre onéreux	103	1072	Création infrastructure et pose de câbles vidéoprotection Boulodrome (suite rejet)	8 347,02		
Acquisition à titre onéreux	112	1155	Raccordement Gonçalves José 34 mètres en aérien	1 656,48		
Acquisition à titre onéreux	112	1156	seche mainTornade sanitaires mairie	252,83		
Acquisition à titre onéreux	112	1153	18 panneaux de rue, 137 numéros de maison, 13 numéros de maison	3 408,00		
Acquisition à titre onéreux	112	1151	Acompte commande du Bungalow pelouse	9 972,00		
Acquisition à titre onéreux	112	1154	Luminaire coté PMU mat cylindro conique Ht 3,5m ral 9005 lanterne 4 faces Im70W	1 794,00		
Acquisition à titre onéreux	112	1152	Coordination SPS MSAP	512,00		
Acquisition à titre onéreux	116	1173	Couverture et isolation de l'école maternelle Episkopi	22 839,74		
Acquisition à titre onéreux	120	1198	voirie BC 10 rue carreyre	2 868,00		
Acquisition à titre onéreux	120	1199	voirie BC9 place des Girondins	3 733,20		
Acquisition à titre onéreux	120	1196	Bon de commande 8 rue barbaroux	4 365,60		
Acquisition à titre onéreux	120	1197	voirie bc 13 quartier marine	16 695,48		
Acquisition à titre onéreux	120	1200	panneau de signalisation périmètre du marché 8u + 5 divers	1 913,47		
Acquisition à titre onéreux	120	1201	vélo cycycleurope international gitane verso 27sp num série 37007724674	539,10		8
Acquisition à titre onéreux	136	1316	Refecton du garde corps du pont chemin des Bories	3 426,00		
Acquisition à titre onéreux	136	1317	écran Asus VP229HA 215" full HD	108,97		
Acquisition à titre onéreux	136	1318	Ecran LG 55UH615V LED 4K HDR 139cm smart TV	700,00		
Acquisition à titre onéreux	136	1312	Reperage amiante hotel de ville	1 149,60		
Acquisition à titre onéreux	136	1315	Démolition de la chapelle carrée ex cp,cessop, 59/60/61	3 000,00		
Acquisition à titre onéreux	136	1313	Travaux d'isolation et de toiture de l'école maternelle Episkopi	4 818,70		
Acquisition à titre onéreux	136	1319	matériel de protection incendie centre culturel et rowing club, kangoo	356,04		
Acquisition à titre onéreux	136	1320	aspirateur multifonction karcher WD4	148,36		
Acquisition à titre onéreux	138	1329	MSAP lot 1 acompte 1: gros oeuvre maconnerie désamiantage	55 824,00		
Acquisition à titre onéreux	138	1330	Bureau de Controle Technique MSAP	989,30		
Acquisition à titre onéreux	143	1395	IRVE Eglise	215,81		
Acquisition à titre onéreux	143	1396	IRVE Eglise	1 412,29		
Acquisition à titre onéreux	143	1400	Fourniture et pose d'un groupe froid sur la chambre froide de la cuisine municipale	1 830,00		
Acquisition à titre onéreux	143	1398	Deux tables Linnmon / Adil, six chaises ps2012, un canapé Klippan, sa housse noire	1 173,00		
Acquisition à titre onéreux	143	1401	Poste CD et mégaphone PPMs	153,96		
Acquisition à titre onéreux	143	1399	Chargeur USB et six chaises école maternelle	212,78		
Acquisition à titre onéreux	143	1397	Antennes vidéoprotection PTP100	6 627,94		
Acquisition à titre onéreux	143	1392	Travaux d'isolation et de toiture de l'école maternelle Episkopi suite rejet	8 260,80		
Acquisition à titre onéreux	143	1394	Cumulus 1000l stade de rugby	3 983,02		
Acquisition à titre onéreux	143	1402	autolaveuse TTB 1840 à batterie avec brosse nylon	2 386,61		
Acquisition à titre onéreux	156	1520	fondations du batiment modulaire de la pelouse atemco	3 108,00		
Acquisition à titre onéreux	156	1527	bac album meuble de rangement 9 cases blanc 586.1421	104,99		
Acquisition à titre onéreux	156	1521	Fourniture et pose d'un batiment modulaire à la Pelouse	23 268,00		
Acquisition à titre onéreux	156	1522	Plan de division parcelle de la MSAP	600,00		
Acquisition à titre onéreux	155	1517	Maitrise d'oeuvre Maison des services au public ac3	2 262,53		
Acquisition à titre onéreux	155	1518	MSAP Lot 4 menuiserie alu acompte 1	33 902,65		
Acquisition à titre onéreux	155	1519	MSAP lot 1 gros oeuvre maconnerie	40 748,40		
Acquisition à titre onéreux	156	1528	bancs assise 3 lames 200cm	1 591,16		
Acquisition à titre onéreux	156	1523	Eclairage du foyer du rugby - stade mirambeau	1 082,28		
Acquisition à titre onéreux	163	1574	Etude de marché implantation de commerces alimentaires sur la commune	1 500,00		
Acquisition à titre onéreux	163	1580	12 numéros de maison	163,80		
Acquisition à titre onéreux	163	1577	Suppression de branchement électrique MSAP	739,20		
Acquisition à titre onéreux	165	1596	voirie BC11 ac2 rue Coste	1 368,00		
Acquisition à titre onéreux	165	1595	voirie BC7 ac2 tertre de coupat	1 824,00		
Acquisition à titre onéreux	165	1597	voirie BC12 ac2 Rue de la Marine	1 824,00		
Acquisition à titre onéreux	165	1592	voirie BC11 acompte 1 rue coste	3 619,08		
Acquisition à titre onéreux	165	1594	voirie BC14 ac1 partie du quai de la marine	3 773,04		
Acquisition à titre onéreux	165	1591	voirie BC7 acompte 1 tertre de coupat	4 257,60		
Acquisition à titre onéreux	165	1593	voirie BC12 ac1: rue de la Marine	6 106,56		
Acquisition à titre onéreux	163	1578	Canalisation eau de source en contrebas du lavoir	7 708,75		
Acquisition à titre onéreux	165	1598	voirie BC 14 partie du quai de la marine ac2	12 959,66		
Acquisition à titre onéreux	163	1579	BC16 voirie 2017 rue jean jaurés ac1	24 687,52		
Acquisition à titre onéreux	163	1582	Bétonnière novipro 350 électrique 2CV 340 litres	1 625,38		
Acquisition à titre onéreux	163	1581	siège de bureau Holly avec accoudoirs	210,00		
Acquisition à titre onéreux	163	1576	Travaux de refecton des surfaces horizontales du Centre Culturel	12 098,40		
Acquisition à titre onéreux	172	1681	Diagnostic partagé et prospectif de revitalisation de centre-bourg Ac1	35 820,00		
Acquisition à titre onéreux	173	1691	Micro ondes Severin 28 litres 900WMW7873 garantie 2 ans	102,00		
Acquisition à titre onéreux	173	1683	Etablissement des plans de copropriété de la MSAP	1 440,00		
Acquisition à titre onéreux	172	1682	Diagnostic partagé et prospectif de revitalisation de centre-bourg Ac1	30 420,00		
Acquisition à titre onéreux	173	1684	Installation prise four et inter différentiel 30mA	522,00		
Acquisition à titre onéreux	173	1685	MSAP lot 1 gros oeuvre maconnerie acompte 3	37 771,92		
Acquisition à titre onéreux	173	1690	jeux et applications médiathèque Duktig mini cuisine et ustensiles	94,98		
Acquisition à titre onéreux	173	1688	pc portable hp probook 640G3 14" Office famille et pte entreprise hp ultraslim docking sta	1 374,00		
Acquisition à titre onéreux	173	1687	Deux PC portables Lenovo V110-15ISK intel Core i3 6006U 2GHZ 4Go 500Go 1366x768 Win	1 584,00		
Acquisition à titre onéreux	173	1689	Deux tableaux numériques SMART SMB680 78" et projecteur Sony SX226	5 272,32		
Acquisition à titre onéreux	177	1732	contribution au cout du raccordement MSAP electricité	1 294,85		
Acquisition à titre onéreux	177	1737	Diagnostic amiante et HAP rue jean jaurés	3 724,80		
Acquisition à titre onéreux	177	1735	voirie BC15 ac1 chemin de Landry	34 683,98		
Acquisition à titre onéreux	177	1736	BC16 voirie 2017 rue jean jaurés ac1	135 567,52		
Acquisition à titre onéreux	177	1733	Coordination SPS MSAP	512,00		
Acquisition à titre onéreux	177	1734	Controle technique MSAP	989,30		
Acquisition à titre onéreux	177	1738	Chevalets de table Miro x5	71,00		
Acquisition à titre onéreux	177	1739	radio cd horloge imprimante	216,20		
Acquisition à titre onéreux	187	1826	MSAP lot 2 charpente couverture bardage	24 887,22		
Acquisition à titre onéreux	187	1835	Nattes oeillet 50x10	170,00		
Acquisition à titre onéreux	187	1827	Maitrise d'oeuvre Maison des services au public rdc ac4	4 553,34		
Acquisition à titre onéreux	187	1834	Branchement eau potable à la Pelouse	1 170,00		
Acquisition à titre onéreux	187	1833	Branchement d'eau potable au CTM	2 340,00		
Acquisition à titre onéreux	187	1830	Maison des Services Au Public R+1 ac2	2 595,12		
Acquisition à titre onéreux	187	1829	Maison des Services Au Public R+1 ac1	10 000,00		
Acquisition à titre onéreux	187	1828	MSAP lot 1 gros oeuvre maconnerie acompte 4	25 997,88		
Acquisition à titre onéreux	187	1831	Coordination SPS MSAP	511,99		
Acquisition à titre onéreux	187	1837	Desherbeur thermique gaz mod 36375	1 007,00		

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	923 100,00	813 366,52	0,00	0,00	109 733,48
60611	Eau et assainissement	50 000,00	30 683,89	0,00	0,00	19 316,11
60612	Énergie - Électricité	130 000,00	121 446,93	0,00	0,00	8 553,07
60613	Chauffage urbain	60 000,00	56 164,34	0,00	0,00	3 835,66
60622	Carburants	10 000,00	10 728,23	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	52 100,00	55 036,29	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 550,00	5 542,78	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	12 170,00	11 323,99	0,00	0,00	846,01
60632	Fournitures de petit équipement	20 290,00	17 467,39	0,00	0,00	2 822,61
60633	Fournitures de voirie	23 000,00	11 946,45	0,00	0,00	11 053,55
60636	Vêtements de travail	6 180,00	7 369,43	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 520,00	6 531,92	0,00	0,00	1 988,08
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et m	14 400,00	13 829,70	0,00	0,00	570,30
6067	Fournitures scolaires	14 670,00	14 812,20	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 430,00	8 041,81	0,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 770,00	0,00	0,00	0,00	2 770,00
6135	Locations mobilières	31 430,00	26 365,71	0,00	0,00	5 064,29
61521	Terrains	2 300,00	1 142,82	0,00	0,00	1 157,18
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	24 900,00	15 100,74	0,00	0,00	9 799,26
615231	Entretien et réparations voiries	45 000,00	41 327,64	0,00	0,00	3 672,36
61551	Matériel roulant	22 620,00	14 843,32	0,00	0,00	7 776,68
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	7 574,84	0,00	0,00	2 425,16
6156	Maintenance	51 300,00	43 329,79	0,00	0,00	7 970,21
6161	Assurance multirisques	32 570,00	24 756,44	0,00	0,00	7 813,56
6182	Documentation générale et technique	4 670,00	2 351,43	0,00	0,00	2 318,57
6184	Versements à des organismes de formation	4 100,00	5 056,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 360,00	1 368,56	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	23 020,00	22 934,83	0,00	0,00	85,17
6231	Annonces et insertions	3 100,00	1 353,91	0,00	0,00	1 746,09
6232	Fêtes et cérémonies	60 840,00	55 720,94	0,00	0,00	5 119,06
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	15 550,00	13 107,36	0,00	0,00	2 442,64
6238	Divers	290,00	71,86	0,00	0,00	218,14
6247	Transports collectifs	82 640,00	82 798,85	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 350,00	4 071,75	0,00	0,00	2 278,25
6261	Frais d'affranchissement	10 600,00	11 635,13	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	30 480,00	31 809,32	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	250,00	0,00	0,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 010,00	2 655,58	0,00	0,00	354,42
6284	Redevances pour services rendus	29 050,00	18 757,71	0,00	0,00	10 292,29
63512	Taxes foncières	14 190,00	13 318,00	0,00	0,00	872,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	269,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 150,00	469,64	0,00	0,00	680,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 714 500,00	1 695 198,39	0,00	0,00	19 301,61
6218	Autre personnel extérieur	66 610,00	72 315,41	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 176,62	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	17 734,13	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	3 162,72	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	1 188 630,00	884 561,64	0,00	0,00	304 068,36
64118	Autres indemnités	120 300,00	0,00	0,00	0,00	120 300,00
6413	Personnel non titulaire	74 310,00	70 373,93	0,00	0,00	3 936,07
64162	Emplois d'avenir	0,00	33 151,98	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	239 340,00	164 932,39	0,00	0,00	74 407,61
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	111 401,33	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	251 475,20	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	16 726,63	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 370,00	11 461,55	0,00	0,00	8 908,45
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	44 959,86	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 046,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 940,00	4 719,00	0,00	0,00	221,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	284 400,00	267 192,95	0,00	0,00	17 207,05
6531	Indemnités	45 000,00	44 069,70	0,00	0,00	930,30
6532	Frais de mission	1 560,00	0,00	0,00	0,00	1 560,00
6533	Cotisations de retraite	1 860,00	3 820,34	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 200,00	5 119,84	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	445,03	0,00	0,00	2 554,97
6541	Créances admises en non-valeur	7 300,00	7 556,87	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	56 300,00	56 296,41	0,00	0,00	3,59
65541	Contributions au fonds de compensation des c	3 670,00	27 659,83	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	31 110,00	0,00	0,00	0,00	31 110,00
6558	Autres contributions obligatoires	7 940,00	7 930,98	0,00	0,00	9,02
657362	CCAS	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	4 460,00	4 453,95	0,00	0,00	6,05
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	80 000,00	69 540,00	0,00	0,00	10 460,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 922 000,00	2 775 757,86	0,00	0,00	146 242,14
66	Charges financières (b)	21 320,00	20 891,07	0,00	0,00	428,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 720,00	20 779,96	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cri	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	111,11	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'empr	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	329,25	0,00	0,00	1 170,75
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	329,25	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 964 820,00	2 796 978,18	0,00	0,00	167 841,82
023	Virement à la section d'investissement	761 110,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	18 630,00	18 629,63			0,37
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	18 630,00	18 629,63			0,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		779 740,00	18 629,63			761 110,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		779 740,00	18 629,63			761 110,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 744 560,00	2 815 607,81	0,00	0,00	928 952,19
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	41 080,00	28 307,45	0,00	0,00	12 772,55
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	41 080,00	28 307,45	0,00	0,00	12 772,55
70	Produits des services, du domaine et ventes	130 060,00	128 977,35	0,00	0,00	1 082,65
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 300,00	3 908,80	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	100,00	240,00	0,00	0,00	0,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	14 510,00	9 784,35	0,00	0,00	4 725,65
7062	Redevances et droits des services à caractère communal	5 000,00	4 047,90	0,00	0,00	952,10
7067	Redevances et droits des services périscolaires	105 000,00	101 957,19	0,00	0,00	3 042,81
70878	par d'autres redevables	0,00	5 605,00	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements)	2 910,00	3 434,11	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 867 590,00	1 884 711,34	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 143 170,00	1 141 489,00	0,00	0,00	1 681,00
73211	Attribution de compensation	570 860,00	570 864,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	0,00	46 300,00	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes	0,00	66 160,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	46 300,00	0,00	0,00	0,00	46 300,00
7336	Droits de place	36 240,00	33 255,63	0,00	0,00	2 984,37
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	70 000,00	26 549,76	0,00	0,00	43 450,24
7366	Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	92,95	0,00	0,00	0,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 020,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
74	Dotations, subventions et participations	1 062 670,00	979 597,93	0,00	0,00	83 072,07
7411	Dotation forfaitaire	327 490,00	327 490,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	238 690,00	238 692,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	71 310,00	71 131,00	0,00	0,00	179,00
74718	Autres	127 080,00	97 689,52	0,00	0,00	29 390,48
7473	Départements	63 500,00	61 961,36	0,00	0,00	1 538,64
74748	Autres communes	3 320,00	3 200,00	0,00	0,00	120,00
7478	Autres organismes	23 330,00	30 286,53	0,00	0,00	0,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	59 270,00	0,00	0,00	0,00	59 270,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxes	1 410,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	20 140,00	20 062,00	0,00	0,00	78,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	1 409,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	4 510,00	4 509,00	0,00	0,00	1,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	117 590,00	117 589,00	0,00	0,00	1,00
7484	Dotation de recensement	5 030,00	0,00	0,00	0,00	5 030,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	548,52	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	86 930,00	72 119,10	0,00	0,00	14 810,90
752	Revenus des immeubles	75 660,00	60 248,89	0,00	0,00	15 411,11
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	5 270,00	5 870,21	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		3 188 330,00	3 093 713,17	0,00	0,00	94 616,83
76	Produits financiers (b)	370,00	308,02	0,00	0,00	61,98
7621	Produits autres immobilisations financières réglés	0,00	2,52	0,00	0,00	0,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	10,50	0,00	0,00	0,00
76811	Sortie des emprunts à risques avec IRA capitalisés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7688	Autres produits financiers	170,00	295,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	Produits exceptionnels (c)	48 860,00	124 439,79	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	176,61	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 380,00	2 380,15	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	46 480,00	121 883,03	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 237 560,00	3 218 460,98	0,00	0,00	19 099,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 237 560,00	3 218 460,98	0,00	0,00	19 099,02
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		507 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	207 488,55	67 740,00	0,00	139 748,55
2031	Frais d'études	207 488,55	67 740,00	0,00	139 748,55
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	4 478,00	4 477,76	0,00	0,24
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	4 478,00	4 477,76	0,00	0,24
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 585 005,59	861 931,60	0,00	723 073,99
2111	Terrains nus	69 268,00	0,00	0,00	69 268,00
21311	Hôtel de ville	91 754,00	15 088,45	0,00	76 665,55
21312	Bâtiments scolaires	43 837,82	41 143,51	0,00	2 694,31
21316	Équipements du cimetière	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	781 148,53	344 681,00	0,00	436 467,53
2151	Réseaux de voirie	320 940,00	308 528,53	0,00	12 411,47
2152	Installations de voirie	98 915,55	69 115,94	0,00	29 799,61
21538	Autres réseaux	1 082,00	0,00	0,00	1 082,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	33 423,50	18 259,54	0,00	15 163,96
2182	Matériel de transport	1 470,00	2 007,66	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	61 897,90	20 352,33	0,00	41 545,57
2184	Mobilier	45 000,00	7 903,82	0,00	37 096,18
2188	Autres immobilisations corporelles	33 268,29	31 850,82	0,00	1 417,47
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 796 972,14	934 149,36	0,00	862 822,78
13	Subventions d'investissement	3 901,75	0,00	0,00	3 901,75
1323	Départements	3 901,75	0,00	0,00	3 901,75
16	Emprunts et dettes assimilées	132 032,00	131 660,62	0,00	371,38
1641	Emprunts en euros	131 632,00	131 560,62	0,00	71,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	100,00	0,00	300,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00			
Total des dépenses financières		155 933,75	131 660,62	0,00	24 273,13
454101	Oksenhendler (3)	80 000,00	42 012,00	0,00	37 988,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		80 000,00	42 012,00	0,00	37 988,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 032 905,89	1 107 821,98	0,00	925 083,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 032 905,89	1 107 821,98	0,00	925 083,91
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		296 378,26			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	961 800,73	272 127,97	0,00	689 672,76
1321	Etat et établissements nationaux	117 387,03	29 887,55	0,00	87 499,48
1322	Régions	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
1323	Départements	518 566,50	229 649,21	0,00	288 917,29
1328	Autres	145 790,00	0,00	0,00	145 790,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	167 718,20	12 591,21	0,00	155 126,99
1342	Amendes de police	7 339,00	0,00	0,00	7 339,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		961 800,73	272 127,97	0,00	689 672,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	330 274,42	320 307,33	0,00	9 967,09
10222	F.C.T.V.A.	62 627,00	63 961,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	21 540,00	0,00	0,00	21 540,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	10 238,91	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	246 107,42	246 107,42	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00	400,00
024	Produits de cessions	177 069,00		0,00	
Total des recettes financières		507 743,42	320 307,33	0,00	187 436,09
454201	Oksenhendler (2)	80 000,00	42 012,00	0,00	37 988,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		80 000,00	42 012,00	0,00	37 988,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 549 544,15	634 447,30	0,00	915 096,85
021	Virement de la section de fonctionnement	761 110,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	18 630,00	18 629,63		0,37
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	4 288,63		0,00
281571	Matériel roulant	18 630,00	13 467,00		5 163,00
28182	Matériel de transport	0,00	874,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		779 740,00	18 629,63		761 110,37
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		779 740,00	18 629,63		761 110,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 329 284,15	653 076,93	0,00	1 676 207,22
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
décision du 17/10/2017	01/01/2018	250 000,00	200 000,00	111,11	0,00	50 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		250 000,00	200 000,00	111,11	0,00	50 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 418 271,12									
1641 Emprunts en euros (total)					1 418 271,12									
602780801	CREDIT AGRICOLE	27/01/2000		05/12/2000	415 271,12	F		5.75	5.75		S	X	N	A-1
04214391036102	BANQUE COMMERCIALE MARCHE DE L'E Tél : 02.98.00.26.65.	11/12/2006		28/02/2007	150 000,00	F		3.95	3.95		T	X	N	A-1
A3307297	CAISSE D'EPARNE	05/12/2007		28/02/2008	120 000,00	F		4.44	4.44		A	X	N	A-1
8514692	CAISSE D'EPARNE	15/12/2008		23/12/2009	200 000,00	F		4.04	4.04		A	X	N	A-1
MON280927EUR	La Banque Postale	20/11/2013		01/03/2014	533 000,00	F		3.05	3.1212		T	X	N	A-1
Total général					1 418 271,12									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2017										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		459 035,58					131 631,50	20 709,08	0,00	861,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		459 035,58					131 631,50	20 709,08	0,00	861,63
602780801	N	0,00		80 911,43	2,50	F		5.75	29 287,42	5 921,38	0,00	0,00
04214391036102	N	0,00		15 374,55	0,92	F		3.95	14 782,13	974,03	0,00	0,00
A3307297	N	0,00		0,00	0,00	F		4.44	14 004,32	621,79	0,00	0,00
8514692	N	0,00		23 747,96	1,00	F		4.04	22 825,73	1 881,58	0,00	0,00
MON280927EUR	N	0,00		339 001,64	6,00	F		3.1212	50 731,90	11 310,30	0,00	861,63
Total général		0,00		459 035,58					131 631,50	20 709,08	0,00	861,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	459 035,58					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Variable	Subvention d'équipement versées	1	
Linéaire	Matériel de transport et véhicules industriels	8	23/02/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		151 632,00	131 560,62
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		131 632,00	131 560,62
1641	Emprunts en euros	131 632,00	131 560,62
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	131 560,62	0,00	296 378,26	427 938,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 040 976,00	III 92 829,54
Ressources propres externes de l'année (a)		84 167,00	74 199,91
10222	Dotations, fonds divers et réserves	62 627,00	63 961,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	21 540,00	0,00
10226	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10 238,91
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		956 809,00	18 629,63
2804172	Amortissement des immobilisations	0,00	4 288,63
281571	Amortissement des immobilisations	18 630,00	13 467,00
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	874,00
024	Produits de cessions	177 069,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	761 110,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	92 829,54	0,00	0,00	246 107,42	338 936,96

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 427 938,88
Ressources propres disponibles	IV 338 936,96
Solde	V = IV - II (3) -89 001,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.4

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.5

VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
 ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE
BUDGET COMMUNAL M14IV
B1.7IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé - Associations:		
4eme Art	4 000,00	Mise à disposition ponctuelle d'un minibus, utilisation ponctuelle du Centre Culturel
ADELFA	150,00	
ADIL		Utilisation partagée d'une salle municipale
AIDE A L'EDUCATION	2 140,00	
AIPS		Utilisation d'une salle municipale
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100,00	Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal. Utilisation ponctuelle de la salle Cascante et du Centre Culturel
AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL	800,00	Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal et du Centre Culturel. Prêt ponctuel de matériel
AMICALE LAIQUE	3 040,00	Mise à disposition partagée du Centre Culturel, de la salle de danse, de la salle Cascante, du gymnase, valorisé 5000€ par an. Utilisation ponctuelle de la salle du Conseil Municipal. Prêt ponctuel de matériel
amis de St Symphorien	400,00	Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville
Habitants de Capitourlan		Utilisation ponctuelle de la chapelle de Capitourlan et du Centre Culturel et de la salle Cascante. Prêt ponctuel de matériel
ANCIEN COMBATTANTS PRIS.DE GUERR ACPG	450,00	
ARRPEJ	500,00	Mise à disposition ponctuelle d'un minibus et utilisation ponctuelle du Centre Culturelle et de l'école Henri Bardon. Prêt ponctuel de matériel
BADMINTON	900,00	Mise à disposition partagée d'un foyer, mise à disposition partagée du gymnase municipal, utilisation ponctuelle de la salle Devert
Bambou Castillonnais		Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
Boite à Musique		Mise à disposition de locaux municipaux valorisée 8000€ par an. Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle de la salle du Conseil Municipal
BOULE D'OR	450,00	Mise à disposition partagée d'un terrain aménagé valorisé 2000€ par an. Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Prêt ponctuel de matériel
Casti'Danse		Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal et du Centre Culturel
CASTI'LAB	200,00	
CASTILLON 1453	14 000,00	utilisation ponctuelle d'une salle municipale; mise à disposition de matériel (léchefrites, barrières, tentes) valorisé 950€. Mise à disposition ponctuelle d'un minibus. Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville. Prêt ponctuel de matériel
CERCLE ESPRIT 77	1 000,00	Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle de la Salle Cascante, de la salle Devert et du Centre Culturel
Les Déjantés du Coteau	750,00	Mise à disposition d'un local valorisée 2000€ par an, utilisation ponctuelle de la salle Cascante. Prêt ponctuel de matériel
COMITE DE JUMELAGE	350,00	Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal
COTEAUX DE DORDOGNE	3 000,00	Mise à disposition d'un terrain de football valorisée 10292€, mise à disposition ponctuelle d'un minibus
Défense des Droits des Accidentés et des Handicapés		Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal
D UNE AVENTURE AUX FOURNITURES	100,00	
DES PARENTS D'ELEVES	250,00	Utilisation ponctuelle du Centre Culturel, de l'école élémentaire Henri Bardon. Prêt ponctuel de matériel
DIAGONALE DU SOUFFLE	100,00	Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal
EDUCATION BOXE CDC CASTILLON / PUJOLS	1 000,00	
EQUILIBRE TAI CHI CHUAN	250,00	
Espoir Castillonnais		Mise à disposition d'un local municipal
FAIS MOI DANSER	500,00	Utilisation ponctuelle du Centre Culturel et de la salle de danse
Fédération des Conseils des Parents d'Elèves		Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
FNACA	80,00	Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
FNATH SECTION CASTILLON	200,00	
Formation Collective à la Gestion (AFOCG 33)		Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FUSIL CASTILLONNAIS	250,00	Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville
GDSA 33 GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DES ABEILLES DE GIRO	250,00	
GRHESAC	1 000,00	Mise à disposition de locaux municipaux valorisée 2000€ par an. Mise à disposition ponctuelle d'un minibus. Utilisation ponctuelle de la salle du Conseil Municipal. Utilisation ponctuelle de la salle Cascante
Grillatout		Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal et du Centre Culturel
GROUPEMABANQUE	150,00	
Groupeement Textile Solidaire	100,00	
HAND BALL CLUB	3 000,00	Mise à disposition partagée d'un foyer valorisée 1600€ par an, mise à disposition partagée du gymnase. Mise à disposition ponctuelle d'un minibus. Prêt ponctuel de matériel
Harmonie Castillonnaise		Mise à disposition partagée d'un local valorisée 1200€ par an. Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
JEUNES SAPELURS POMPIERS CAST	100,00	Mise à disposition ponctuelle d'un minibus
JUDO CLUB	1 700,00	Mise à disposition ponctuelle d'un minibus. Prêt ponctuel de matériel
KARATE DO	1 500,00	Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Prêt ponctuel de matériel
La Ronde des Lutins	750,00	Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
Lions Club Castillon Rives de Dordogne		Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal. Utilisation ponctuelle de la salle Cascante et du Centre Culturel. Prêt ponctuel de matériel
LES COMPAGNONS DU VELO	12 000,00	Mise à disposition ponctuelle d'un minibus (1/8/2017). Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
MEDAILLES MILITAIRES	80,00	
Mission Locale	-	Utilisation d'un local
ORCHESTRE D'HARMONIE	300,00	
PARCHEMINS	1 000,00	Mise à disposition d'un local valorisée 2400€ par an. Mise à disposition ponctuelle d'un minibus
Pays Foyen escrime	-	Utilisation partagée d'une salle municipale
PETANQUE FOMBEAUDAISE	350,00	Prêt ponctuel de matériel
Petit Bonheur		Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
Plein Centre		Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal
QUIETUDES ET LOISIRS	200,00	
Renouveau Castillonnais		Mise à disposition partagée d'un local valorisé 6000€ par an
ROWING CLUB CASTILLONNAIS	3 000,00	Mise à disposition d'un local valorisé à 15000€ par an, mise à disposition ponctuelle d'un minibus. Prêt ponctuel de matériel
RYTHME ET DETENTE	200,00	Mise à disposition partagée du Centre Culturel et de la salle de danse, valorisée 1800€ par an
SECOURS CATHOLIQUE	250,00	Mise à disposition ponctuelle d'un minibus
SECOURS POPULAIRE	250,00	Mise à disposition d'un local valorisée 2000€ par an
TECAP		Prêt ponctuel de matériel
TENNIS CLUB	1 400,00	Mise à disposition d'un foyer, des terrains de tennis, valorisé à 2386€ par an. Prêt ponctuel de matériel
Unis Cité		Mise à disposition partagée d'un local municipal. Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville
UNION SPORTIVE CASTILLON (USC)	7 000,00	Mise à disposition des installations sportives, des locaux associatifs, des locaux administratifs, et de la maison attenante; valorisé 10000€ par an; services assurés par les Services Techniques Municipaux valorisés à 30000€ par an; hors énergie. Mise à disposition ponctuelle d'un minibus. Utilisation ponctuelle du Centre Culturel. Prêt ponctuel de matériel
Union Francaise des Centres de Vacances		Utilisation ponctuelle du Centre Culturel
Vert de Terre		Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal
Vie Libre		Utilisation ponctuelle de la salle de réunion de l'Hotel de Ville. Utilisation ponctuelle de la Salle du Conseil Municipal
Autres personnes de droit privé:		
Socrate Conseil		Utilisation ponctuelle de la salle de réunion. Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville
CPVA		Utilisation ponctuelle de la salle de réunion. Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville.
Talys		Utilisation ponctuelle de la salle du Conseil Municipal. Utilisation ponctuelle de la salle de réunion. Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville.
Alter et Go		Utilisation ponctuelle de la salle du Conseil Municipal
Anthéa		Utilisation ponctuelle d'une salle au rez de jardin de l'Hotel de Ville
ADAR Chambre d'Agriculture de la Gironde		Utilisation ponctuelle de la salle du Conseil Municipal et de la salle Cascante
EPHAD John Talbot		Utilisation ponctuelle du Centre Culturel. Prêt ponctuel de matériel
Syndicat Viticole		Utilisation ponctuelle de la salle Cascante, du Centre Culturel. Prêt ponctuel de matériel
Canoe Castillonnais		Prêt ponctuel de matériel
Collège Aliénor d'Aquitaine		Prêt ponctuel de matériel
TOTAL	69 540,00	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	0	8	8	0	8
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
adjoint adm	C	2	0	2	2	0	2
adjoint adm ppal 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoint adm ppal 2eme classe	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		19	0	19	19	0	19
Technicien ppal de 2é classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	16	0	16	16	0	16
Adjoint technique ppal 1ere classe	C	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2	0	2	2	0	2
atsem ppal 2e classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE CULTURELLE (h)		4	0	4	4	0	4
assistant conservation 2e classe	B	0	0	0	0	0	0
Assitant de conservation Ppal de 2e classe	B	1	0	1	1	0	1
adjoint du patrimoine	C	2	0	2	2	0	2
adjoint du patrimoine ppal 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
adjoint d'animation ppal 2eme classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	2	0	2
brigadier	C	1	0	1	1	0	1
brigadier chef principal	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		36	0	36	36	0	36

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - 33 - BUDGET COMMUNAL M14	CA	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 01/01/2012 01/01/2012 01/01/2012	CRCAM CRCAM HLM DU LIBOURNAIS	CRCAM CRCAM SOCIETE ANONYME HLM DU LIBOURNAIS	Personne Morale de Droit P Personne Morale de Droit P Etablissement Public Nation	304,88 152,45 1 524,49
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de Castillon Pujols	17/12/2002	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,01
S Dép. d'Energie Electrique de la Gironde		Sans fiscalité propre	814,50
S du Collège Aliénor d'Aquitaine		Sans fiscalité propre	3 913,32
SI d'Eau et d'Assainissement		Sans fiscalité propre	0,01
SI des Travaux d'Amélioration Foncière		Sans fiscalité propre	3 452,96
SIL DU CHENIL DU LIBOURNAIS	07/08/2012	Sans fiscalité propre	2 355,60
SM Agence de Gestion et de Developpement Informatique	28/02/2008	Sans fiscalité propre	480,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	2 873 441,00	-1,144	15,150	0,000	435 326,00	-1,144
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 972 995,00	1,061	23,130	0,000	687 654,00	1,061
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29 407,00	1,260	49,460	0,000	14 545,00	1,260
TOTAL	5 875 843,00	-0,028			1 137 525,00	0,209

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Castillon-la-Bataille, le 05/02/2018
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Castillon-la-Bataille, le 05/02/2018

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 21
VOTES : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 5

Date de convocation : 31/01/2018

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 05/02/2018 et de la publication le 05/02/2018.

A A Castillon la Bataille, le 05/02/2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.18 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.19 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.21 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.22 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

p.23 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.24 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.25 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement

A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.26 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

p.27 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

p.28 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.29 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

p.30 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.31 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Action de formation des élus

p.34 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.35 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.36 C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.37 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.38 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)